

Compte rendu de la séance du Conseil Municipal en date du 20 juin 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt juin, à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal de Moulidars, dûment convoqué le 13 juin 2014, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur DESPORT Martial, Maire.

Présents : DESPORT Martial, AURAS Stéphane, CAGIGAL Romuald, CARNEIRO Sergio, CLOCHARD Stéphane, DESVARD Nadège, DUPUIS Éric, DUPUIS Éliane, DUROSIER Gérard, MAURIN Jean-Bernard, SAID HOUSSEINE Cécile, VERGNAUD Josiane, VIGIER Arnaud.

Excusés : TUROTTE Pascal, VACHERON Mylène

Mademoiselle VACHERON Mylène a donné procuration à Madame SAID HOUSSEINE Cécile

Secrétaire de séance : Mme DESVARD Nadège

Désignation des délégués titulaires et suppléants du Conseil Municipal appelés à procéder à l'élection des Sénateurs le 28/9/2014 (vote à bulletin secret)

Mr DESPORT Martial, Mme Cécile SAID HOUSSEINE, Mr AURAS Stéphane sont élus délégués titulaires et Mr CAGIGAL Romuald, Mme DUPUIS Éliane, Mr MAURIN Jean-Bernard sont élus délégués suppléants.

Nomination d'un délégué suppléant au Syndicat Mixte de la Fourrière

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par vote à main levée (14 voix pour) désigne Monsieur CAGIGAL Romuald, délégué suppléant au Syndicat Mixte de la Fourrière.

Protection sociale des agents territoriaux

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par vote à main levée (14 voix pour) décide de participer à la protection sociale des agents territoriaux à compter du 1^{er} janvier 2015, à raison de 10 € par mois et par agent pour le risque complémentaire santé et 5 € par mois et par agent pour la garantie prévoyance.

Après consultation des agents et examen des garanties proposées, le Conseil Municipal fixera ultérieurement son choix quant à une convention avec le CDG ou une labellisation.

Demande d'autorisation pour baliser le circuit des lavoirs et fontaines

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par vote à main levée (14 voix pour) autorise l'Association des Randonneurs Montliardais et l'Association Le Pigeonnier d'Ardenne à baliser le circuit des 8 lavoirs et fontaines sur les voies communales et chemins ruraux.

Décisions modificatives budgétaires 2014/01

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par vote à main levée (14 voix pour) décide d'effectuer les opérations suivantes :

dépenses d'investissement :

45811. Travaux connexes RN 141/ + 330,00 € (facture en instance/plantations réalisées par l'Entreprise TARDY)

Recettes d'investissement :

021. virement de la section de fonctionnement : 330,00 €

Dépenses de fonctionnement :

022. dépenses imprévues : - 330, 00 €

Contrat location logement locatif du presbytère

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, par vote à main levée (14 voix pour) autorise Monsieur le Maire à signer un contrat de location du logement locatif du presbytère entre la commune de MOULIDARS et les locataires Mr et Mme Jimmy CAILLON, conformément à la législation en vigueur et moyennant un loyer mensuel de 598, 17 € et ordures ménagères de 11 € par mois.

Questions diverses

📖 Rappel de l'AILAN pour aide au déménagement de leurs locaux le 5 juillet 2014 (pas de conseiller disponible)

📖 Charte des élus : il faut passer à l'écriture ; une réunion de travail est fixée le mercredi 2 juillet à 20 heures 30. La présence de tous est souhaitable.

📖 Les travaux de caniveaux à « Lignolles » sont programmés pour le week-end du 26 et 27 Août

📖 Entretien des bâches à incendie existantes : les agents techniques vont intervenir avec du chlore

📖 Bâche à incendie à « Cesseaux » : la commune souhaite avoir une emprise sur un terrain mis en vente par Mr et Mme FIENS afin de positionner une réserve d'eau.

La séance est levée à 20 heures 30.

